



Notice d'utilisation Chaussures BERA

► Le port de chaussures antistatiques est nécessaire lorsqu'il s'agit de réduire l'accumulation de charges électrostatiques par leur dissipation. Ce qui évite ainsi le risque d'inflammation notamment des vapeurs et substances inflammables, si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été totalement éliminé. Cependant, il faut savoir que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les chocs électriques, car elles ne permettent pas une résistance suffisante entre le pied et le sol.

Des mesures additionnelles doivent être prises si le risque de choc électrique sous tensions n'a pas été totalement éliminé. De telles mesures, ainsi que les tests ci-dessous, doivent faire partie du programme de prévention des accidents sur le lieu de travail.

► L'expérience démontre que pour le besoin antistatique, le trajet de décharge à travers un produit doit avoir, dans des conditions normales d'utilisation, une résistance électrique inférieure à 1000 MΩ à tout moment pendant sa durée de vie. Une valeur de 100KΩ est définie comme la limite de résistance la plus basse d'un produit à l'état neuf. Ceci afin d'assurer une certaine protection contre des chocs électriques lors de l'allumage d'un appareil défectueux sous une tension maximale de 250V. Cependant, les utilisateurs doivent être avertis que, sous certaines conditions, les chaussures peuvent offrir une protection inefficace et que et des dispositions supplémentaires pour protéger le porteur devront être prises.

► La résistance électrique de ce type de chaussures peut être modifiée de façon significative par la flexion, la contamination ou l'humidité. Ces chaussures ne rempliront plus leur fonction si elles sont portées dans des conditions humides. Il est par conséquent nécessaire de vérifier pendant leur durée de vie que les chaussures sont capables de remplir leur mission : dissipation des risques de charges électrostatiques et une certaine protection. Il est recommandé au porteur d'effectuer sur place un test de résistance électrique et de le renouveler à intervalles réguliers.

► Les chaussures appartenant à la classe I peuvent absorber l'humidité si elles sont portées pendant de longues périodes. Elles peuvent devenir conductrices dans des conditions humides.

► Si les chaussures sont utilisées dans des conditions où les semelles sont contaminées, le porteur doit vérifier leurs propriétés électriques avant de pénétrer dans une zone à haut risque.

► Lorsque les chaussures antistatiques sont utilisées, la résistance du sol doit être telle qu'elle n'annule pas la protection apportée par les chaussures.

► Au cours de l'utilisation, aucun élément isolant à l'exception d'une chaussette standard ne doit être placé entre la semelle intérieure et le pied du porteur. Si un insert est utilisé entre la semelle intérieure de la chaussure et le pied, il faudra alors vérifier les propriétés électriques de la combinaison chaussure/insert.

MANUEL D'INSTRUCTIONS DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ BERA

Approuvé par l'organisme notifié N° 2575.

INTERTEK ITALIA Spa Via Miglioli, 2/A-Cernusco sul Naviglio (MI) ITALY.

► Ces chaussures de sécurité sont conformes à la directive européenne (Directive 89/686/EEC) relative aux équipements de protection individuelle et répondent aux exigences de la norme européenne EN ISO 20345:2011. Elles sont certifiées par INTERTEK ITALIA Spa Via Miglioli, 2/A-Cernusco sul Naviglio (MI) ITALY, organisme de notification N°2575. Fournisseur: Foussier SA, ZA du Monné, 21 rue du Chatelet, 72700 Allonnes.

► Les chaussures de sécurité sont fabriquées en utilisant des matériaux synthétiques et naturels qui sont conformes aux sections concernées de l'EN ISO 20345:2011 pour la performance et la qualité.

► Les chaussures de sécurité sont conçues pour minimiser le risque de blessures qui pourrait être infligé au porteur durant son utilisation. Elles sont conçues pour être utilisées dans un environnement de travail sécurisé et n'empêcheront pas totalement les blessures en cas d'accident excédant les limites de test de la EN ISO 20345:2011.

► Les chaussures protègent les pieds du porteur contre les risques de blessures dues aux chutes d'objets et à l'écrasement quand elles sont portées dans un milieu industriel et commercial, où des dangers potentiels existent. Le cas échéant des protections additionnelles pourraient être nécessaires.

*la résistance à la perforation de cette chaussure a été mesurée en laboratoire en utilisant un clou tronqué de diamètre 4,5mm et une force de 1100 N. Une force supérieure ou un clou de diamètre inférieur augmentera le risque éventuel de perforation. Dans ces circonstances, des mesures préventives alternatives devront être envisagées. Deux types d'inserts résistants aux perforations sont actuellement disponibles dans les chaussures de sécurité : métallique et non-métallique. Ces deux types d'inserts répondent aux exigences minimales de résistance à la perforation requises sur le marché standard mais chacun présente des avantages ou des inconvénients, notamment :

- Métallique : il est moins affecté par la forme du tranchant de l'objet (diamètre, forme, tranchant) mais en raison des limites de leur mode de fabrication, il ne couvre pas toute la zone inférieure de la chaussure.

- Non-métallique : il peut être plus léger, plus flexible et fournit une plus grande zone de protection que l'insert métallique. En revanche, la résistance à la perforation pourrait varier plus en fonction de la forme du tranchant de l'objet (diamètre, forme, tranchant).

Pour plus d'informations sur la résistance à la perforation de ce type d'insert, merci de contacter le fournisseur pour plus de détail sur ces instructions.

Protection contre les chocs : 200 Joules
Résistance à l'écrasement : 15 000 Newtons
Des protections additionnelles peuvent être fournies et sont identifiées sur le produit par les marquages suivants :

Symboles des classes de protection	
Résistance à la perforation (1100 Newtons)	P
Propriétés électriques :	
Conductrice (résistance maximum 100k Ω)	C
Antistatique (plage de résistance de 100k Ω à 1000M Ω)	A
Isolante contre les risques électriques	I
Résistance aux conditions environnementales :	
Isolation contre la chaleur	HI
Isolation contre le froid	CI
Absorption d'énergie au niveau du talon (20 Joules)	E
Résistance à l'eau	WR
Protection des métatarses	M
Protection de la cheville	AN
Tige :	
Imperméabilité dynamique	WRU
Résistance à la coupure	CR
Semelle extérieure :	
Résistance à la chaleur par contact	HRO

- Il est important que les chaussures choisies soient adaptées au niveau de protection nécessaire et à l'environnement. Lorsque les risques de l'environnement ne sont pas connus, il est fortement recommandé à l'utilisateur de consulter son vendeur pour s'assurer que les chaussures choisies correspondent aux besoins.
- Afin d'assurer le meilleur service et limiter l'usure de la chaussure, il est important qu'elle soit nettoyée régulièrement à l'aide d'un produit de nettoyage. N'utilisez aucun produit de nettoyage contenant du caustique. Lorsque les chaussures sont soumises à un milieu humide, après utilisation, elles doivent pouvoir sécher naturellement dans un environnement frais et sec. Elles ne doivent pas être séchées à chaud, cela pourrait détériorer la matière de la tige.
- Lorsqu'elles sont stockées dans des conditions normales de température et d'humidité relative, la durée de vie de la chaussure est généralement de :
 - 10 ans après la date de fabrication des chaussures à tige en cuir et semelle en caoutchouc.
 - 3 ans après la date de fabrication pour les chaussures comportant du PU.

Ces chaussures ont été testées avec succès à la norme EN ISO 20345:2011 clause 5.3.5 pour la résistance au glissement auxquels les symboles de marquages suivants s'appliquent :

Marquage de produit pour les propriétés de résistance au glissement	Code de marquage
Carreaux de céramique recouvert de sodium lauryl sulfate (SLS)	SRA
Acier recouvert de glycérol	SRB
Carreaux de céramique recouvert de sodium lauryl sulfate (SLS) et acier recouvert de glycérol	SRC

* Note : Un glissement peut toujours avoir lieu dans certains environnements.

- Les chaussure résistantes à l'électricité sont vendues avec une notice d'information comme requis par la norme EN ISO 20345:2011 décrivant l'utilité, le mode d'utilisation et la nécessité d'effectuer des tests réguliers pour garantir le niveaux de résistances spécifiques des chaussures. Les chaussures doivent être nettoyées et exemptes de toute contamination entre la semelle et le revêtement de sol afin de conserver un contact satisfaisant. Le niveau de résistance électrique du revêtement de sol devra assurer que les chaussures peuvent dissiper l'électricité statique vers la terre.

- Si les chaussures sont entretenues et portées dans un environnement de travail correct et stockées dans des conditions de ventilation à l'air sec, elles auront une meilleure durée de vie sans usure prématurée de la semelle extérieure, de la tige et de la couture supérieure. La durée de vie d'une chaussure dépend du type de chaussures, des conditions environnementales qui peuvent affecter l'usure ainsi que la contamination et la dégradation du produit.

Le marquage sur les chaussures signifie qu'elles sont autorisées selon la directive des EPI/PPE comme suit :

Exemple de marquage	Explication
Entreprise	Marque d'identification
CE	Marquage CE
EN ISO 20345:2011	Numéro de norme européenne
9 (43)	Pointure de la chaussure
05/2008	Mois et année de fabrication
SB	Catégorie de protection
A	Code de propriété supplémentaire par exemple antistatique
Gr1	Groupe d'identification

Catégorie de chaussures de sécurité :

Catégorie	(*I) et (**II)		Besoin additionnel
SB	I	II	Exigences de base en matière de sécurité
S1	I		Zone du talon Propriétés antistatique Absorption d'énergie dans la zone du talon
S2	I		Comme les S1 plus Pénétration de l'eau et absorption de la tige Construction
S3	I		Comme les S2 plus Résistance à la perforation Semelle crantée
S4		II	Propriétés antistatiques Absorption d'énergie dans la zone du talon
S5		II	Comme les S4 plus Résistance à la perforation Semelle crantée

*Type I Les chaussures faites en cuir et dans d'autres matériaux à l'exception des chaussures uniquement en caoutchouc ou en polymère.

**Type II Toutes les chaussures en caoutchouc (vulcanisés) ou toutes les chaussures en polymère (moulé).

- Si les chaussures sont abimées, elles ne permettront pas de conserver le même niveau de protection, afin que le porteur continue de bénéficier de la protection maximale, les chaussures devront immédiatement être remplacées.

- L'emballage fourni avec les chaussures au moment de la vente est destiné à garantir qu'elles sont livrées au client dans leur état d'origine ; le carton peut également être utilisé pour stocker les chaussures lorsqu'elles ne sont pas portées. Lorsque la boîte de chaussures est stockée, aucun élément lourd ne doit être placé dessus, cela pourrait endommager la boîte et donc les chaussures.

- Ces chaussures sont fournies avec une semelle amovible. Merci de noter que les tests ont été effectués avec la semelle dans la chaussure. Les chaussures doivent uniquement être utilisées avec la semelle en place. La semelle doit seulement être remplacée par une semelle comparable.